

S DIRECTIVES ANTICIPÉES EN PRATIC EXPÉRIENCE D'UN MÉDECIN RÉANIMATEUR

Dr Pierre-Gildas Guitard
Vice président de CME
Membre du comité éthique de la SFAR
Chef du pôle Réanimations-Anesthésie-SAMU





CAS CLINIQUE

- Mme A 24 ans, prise en charge pour AVP piéton Vs Bus
- Bilan initial:
 - Fractures de cotes multiples avec pneumothorax complet
 - Fracture de rate
 - Fracture bassin et de Fémur
 - Traumatisme crânien grave
- Dans le portefeuille de la patiente est retrouvée la note suivante :



A Rouen le 11/05/2017,

Au cas où je me retrouverai inconsciente, je ne souhaite pas d'acharnement thérapeutique.

Je refuse l'intubation et tout geste de réanimation et je ne souhaite pas avoir de séquelles graves.

Mme A...



DIFFICULTÉS PRATIQUE DE PRISE EN COMPTE DES DA

- Application dans l'urgence ?
- Ecrite comment, dans quel contexte?
- Qui a-t-il derrière les mots ?
- Décision de ne pas modifier la prise ne charge initiale



A J4 DE PRISE EN CHARGE:

- Vous avez appris que la patiente est la petite sœur d'un patient qui a été hospitalisé pour TC il y a 3 ans dans le service. Il est actuellement institutionnalisé en unité de malade neuro-végétatif chronique.
- Les parents sont effondrés. Ils vous rapportent que leur fille était très choquée par la situation de son frère et a plusieurs fois exprimé le fait qu'elle ne voulait pas « finir » comme lui. C'est pourquoi elle a rédigé ces directives.
- Néanmoins, les parents ne poussent pas pour arrêter les soins, ils disent qu'il faut respecter ses volontés mais que si il y a un espoir qu'elle se réveille, il faut continuer
- Que faire alors ?
 - Si tout est stable
 - Si les choses s'aggravent ?



EVOLUTION:

- Finalement, la patiente évolue favorablement après prise en charge.
- Elle se réveille à J30 sans séquelle majeure et est sortante du service à J45
- A sa sortie la patiente précise :
 - Que les soins qu'elle a reçu faisait bien partie de ce qu'elle refusait dans ses DA
 - Que ce qu'elle voulait exprimer dans ses DA, c'était bien qu'elle ne souhaitait pas être comme son frère
 - Qu'elle considérait donc que nous n'avions pas suivi ses volontés mais que nous avions eu raison de le faire...



Qu'en conclure?

- Les DA ont de bonnes intentions mais seraient un mauvais concept ? Seuls les soignants pourraient savoir ce qui est bon pour le patient ?
- L'idée des DA est bonne mais en pratique, ca serait toujours inapplicable ?
- Les DA ne seraient utilisables que quand le patient connait la pathologie dont il va souffrir au moment de leur application ?
- Le problème ne viendrait pas du concept mais de la rédaction des DA



LES DA POUR LES MÉDECINS:

RESEARCH ARTICLE

Open Access

Advance directives in France: do junior general practitioners want to improve their implementation and usage? A nationwide survey



- 90% des médecins se déclarent bien informés sur les DA mais
 - **▶ 17%** les jugent toujours inutiles
 - 19,7% les jugent utiles que chez les patients fragiles
- 20,5% des Médecins déclarent qu'ils ne prendront en compte les DA que si ils sont en accord avec elles
- On recherche une raison pour s'y soustraire ? Eclairées = Légitime



DIFFICULTÉS D'UTILISATION DES DA DU COTÉ SOIGNANT:

- Quand elles sont en accord avec la prise en charge souhaitée :
 - Génial! Permet de justifier les décisions!
- Quand en désaccord avec la prise en charge souhaitée
 - La décision est-elle réellement éclairée ?
 - A-t-il bien compris les enjeux ?
 - Le patient était il dans de bonne condition pour les rédiger ?
 - Sont-elles parfaitement en accord avec la loi...



DIFFICULTÉS D'UTILISATION DES DA DU COTÉ PATIENT

- Peur que sa volonté ne soit pas écoutée et entendue
 - 48% des Français estime que la loi ne garantie pas le respect de leur volonté
- Défiance vis-à-vis des médecins
- Difficultés de rédaction :
 - Directives manifestement inadaptées
 - Parce que la situation d'application n'était pas envisagée
 - Parce qu'il y a des demandes trop précises et incohérentes entres elles
 - Directives inutiles : « Pas d'acharnement thérapeutique »
 - Directives ambiguë
 - Nous obligeant à nous poser la question : « qu'a-t-il voulu dire ?»



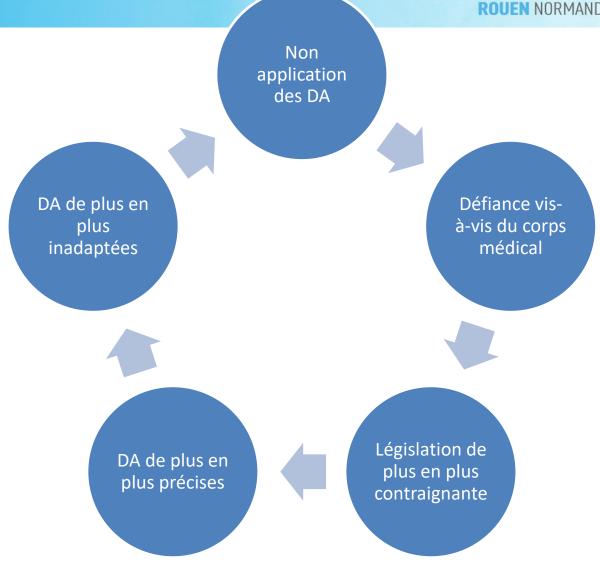
LE CONFLIT DES DA

Au final :

- La population pense que sa volonté n'est pas entendue
- Les médecins pensent que les DA sont rarement bien éclairées

2 solutions :

- Se résigner :
 - Abandonner le concept
- Affronter les difficultés :
 - Aider les patients à les rédiger
 - Pour aider les médecins à les appliquer





DÉROULEMENT D'UNE CONSULTATION D'AIDE À LA RÉDACTION DES

DA:

- 45 min
- Présentation du médecin, de son activité et de l'objectif de la consultation
- Présentation du patient et de son parcours médical
 - Présence d'une maladie chronique fatale à moyen terme ?
 - Présence d'une pathologie pouvant faire discuter de la recevabilité des DA
- Motivation du patient pour rédiger ses DA :
 - Dans quel but il veut les rédiger ?
 - Qu'est-ce qu'il en attend ?
- Relecture de DA déjà écrites
- Exposition des principes de rédactions
- Eléments complémentaires à la rédaction
- Fin de l'entretien :
 - Laisser le patient rédiger (ou non) ses DA
 - Convenir d'une nouvelle consultation pour relecture et validation



PRINCIPES DE RÉDACTION PROPOSÉS

- Co-construction des DA entre le médecin et son patient :
 - Rédaction d'un projet de soin, pas d'un testament
- Toujours rédiger en objectif et pas en moyen :
 - Le patient donne le cap final et la direction à suivre
 - Le médecin décide des moyens pour atteindre ce cap dans les limites fixées
- Dire comment on veut vivre et pas comment on veut mourir :
 - Une personne qui rédige des DA veut vivre, pas mourir
 - Lister les éléments qui vous sont fondamentaux et dont vous ne voulez pas être privé :
 - Niveau d'Eveil,
 - Autonomie,
 - Communication,
 - Fonction cognitive
 - +/- mobilité



ELÉMENTS COMPLÉMENTAIRES À LA RÉDACTION:

- Lieu de stockage des DA
 - Mon espace santé
 - Nécessité de les porter sur soi ?
- Désignation de la personne de confiance
 - Au minimum, l'informer sur la présence de DA
 - Explication des DA avec ses proches
- Ajout d'éléments non médicaux : Religieux, philosophique...
- Ajout d'une mention sur le don d'organe (mais explication des proches obligatoires)
- Ajout des coordonnées du médecin aidant à la rédaction



MERCI DE VOTRE ATTENTION

